

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Musée du quai Branly - Jacques Chirac

Correspondant : Mme Constance FOUGERE, Juriste commande publique, 222 rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, adresse internet : <http://marches.quaibrantly.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Loisirs, culture et religion

Objet du marché : Prestations de services pour la scénographie de deux expositions temporaires du musée du quai Branly - Jacques Chirac : « Ex Africa » et « Les Gardiens du monde - Arts martiaux d'Asie », présentées respectivement en Galerie Jardin du 6 octobre 2020 au 24 janvier 2021 et du 29 mars au 18 juillet 2021 (dates prévisionnelles)

Catégorie de services : 26

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 92000000
- Objets complémentaires : 92521100

Code NUTS : FR101

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Marché de prestations de services pour la scénographie de deux expositions temporaires du musée du quai Branly - Jacques Chirac : « Ex Africa » et « Les Gardiens du monde - Arts martiaux d'Asie », présentées respectivement en Galerie Jardin du 6 octobre 2020 au 24 janvier 2021 et du 29 mars au 18 juillet 2021 (dates prévisionnelles)

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 27 mois à compter de la notification du marché

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du

code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Nombre de candidats :

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 13 mars 2019 à 17 h 00

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2019-MQB-2685-MA-00-00

Renseignements complémentaires : Cet avis ne représente qu'un aperçu du marché. Le dossier de consultation est accessible intégralement et gratuitement à l'adresse : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

QUESTIONS DES CANDIDATS

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres (délai compté à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée). Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par écrit, sur la plate-forme des achats de l'Etat (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) ou par courriel à l'adresse : marches-publics@quaibrany.fr en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres.

VARIANTES OBLIGATOIRES ET FACULTATIVES

Le présent marché ne comporte aucune variante obligatoire (anciennement options) et facultative au sens du droit interne de la commande publique.

VISITE OBLIGATOIRE DU SITE DU MUSEE

La connaissance du site est obligatoire pour les candidats n'ayant jamais réalisé de visite ou de conception scénographique sur le site de la Galerie Jardin. Les conditions d'accès et le détail de l'organisation des visites se

trouvent dans le Règlement de la consultation du présent marché. Les candidats ayant déjà réalisé une conception scénographique ou une visite sur le site de la Galerie Jardin pourront fournir une attestation indiquant qu'ils ont déjà visité et/ou travaillé sur cet espace et reconnaissent avoir apprécié toutes les difficultés inhérentes au site existant.

NEGOCIATIONS

L'Etablissement du musée public du quai Branly-Jacques Chirac négociera avec le ou les candidats les mieux classés. Le(s) candidat(s) invité(s) à négocier devront fournir une esquisse par exposition et des préconisations en matière de développement durable conformément à l'article 5 du règlement de la consultation. Avant la remise des esquisses, les expositions seront présentées au candidat par les commissaires ou tout autre représentant du musée du quai Branly - Jacques Chirac. La présentation des esquisses par le candidat a lieu lors d'un entretien qui clôt la phase de négociation.

PRIMES

Une prime de 1 000 euros (T.T.C.) par esquisse sera attribuée aux candidats ayant remis une esquisse par exposition lors des négociations et qui n'auraient pas été retenus à l'issue des négociations. Le pouvoir adjudicateur peut refuser l'octroi de cette prime si le dossier remis par le candidat ne le justifie pas.

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES AVANT ET APRES NEGOCIATION

Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères d'attribution pondérés de la façon suivante :

Critère n°1 : Valeur technique (noté sur 70 points)

Sous-critère 1 : Projets (noté sur 40 points) : Qualité et pertinence des projets fournis par le candidat. Les projets doivent démontrer une compréhension de l'espace, des propos et des enjeux des expositions mises en espace.

Sous-critère 2 : Equipe (noté sur 15 points) : Composition et compétences de l'équipe.

Sous-critère 3 : Développement durable (noté sur 15 points) : Approche et compréhension des principes et des enjeux d'écoconception des projets.

Ces trois sous-critères sont évalués :

-avant négociation : sur la base de du book du candidat et des exemples de réalisations qu'il signale comme pertinents pour les enjeux de développement durable ;

-après négociation : sur la base des esquisses, dont le détail est fourni à l'annexe 1 du CCP « Programmes scénographiques des expositions », notamment par l'optimisation du construit et sur la base de la note sur le développement durable.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 février 2019

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :
courriel : marches-publics@quaibrantly.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=414909&orgAcronyme=f5j>

Informations complémentaires :

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr